**Formulaire de consultation de la proposition de région culturelle**

Merci de bien vouloir remplir ce formulaire dans sa version en ligne : <https://forms.gle/HRU5NUE1Ehz5w8xq7>

Ce formulaire a pour but de sonder l’intérêt des communes pour la proposition de nouvelle association de communes en charge de la région culturelle, mais également d’identifier les points du projet qui pourraient être améliorés.

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses et le temps que vous consacrerez à la lecture des documents. Nous sommes à votre disposition pour toutes questions au 026/321.39.57 ou par courriel : coriolis@agglo-fr.ch.

Documents disponibles sous : <https://coriolis-infrastructures.ch/consultation-region-culturelle/>

**COORDONNEES**

Nom de votre commune : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Personne de contact en cas de question : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse électronique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**FONCTIONNEMENT GLOBAL**

Que pensez-vous de la forme générale de la nouvelle association de communes proposée ? Les différents niveaux de soutien vous semblent-ils cohérents ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Les statuts prévoient un socle de base de CHF 5.- par habitant qui permet un soutien global à la région culturelle, son fonctionnement de base et le financement de prestations de base. A tout hasard, un socle d’un montant plus important pourrait-il être envisagé ?

Oui

Non

Si oui, de combien de Fr .- par habitant ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Est-ce que les autres montants vous semblent cohérents ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avez-vous d'autres remarques concernant le fonctionnement global de l'association de communes ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**PRESTATIONS PROPOSEES**

Quelle(s) prestation(s) est/sont pour vous la/les plus alléchante(s) ?

Soutien administratif aux sociétés amatrices

Un évènement par an pour la population

Subventions aux associations/fondations culturelles

Un AG culturel offert aux 18 ans

Action pour promouvoir la culture dans les écoles

Prix préférentiel sur les places et abonnements à Equilibre et Nuithonie

Subvention pour les infrastructures et l'équipement culturel

Ces prestations sont-elles cohérentes avec le palier auquel elles sont rattachées ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Auriez-vous souhaité une autre prestation qui n'est pas comprise dans le projet ? Si oui, laquelle ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avez-vous d'autres remarques concernant les prestations ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**STATUTS & REGLEMENT**

La séparation entre les statuts et le règlement vous semble-t-elle cohérente ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Pour l'instant, la possibilité d'une présidence incombant au préfet ou à la préfète n'est pas écartée afin de préserver la plus grande autonomie communale. Qu'en pensez-vous ? Ce choix devrait-il être exclu ? Ou, au contraire, souhaitez-vous absolument que la Présidence soit prise en charge par le/la préfet-ète ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

La Commission culturelle est composée majoritairement d'expert-e-s du milieu culturel. Les membres sont choisis pour la durée d'une législature, renouvelable une fois. Estimez-vous la durée du mandat correcte ? Faut-il l'allonger ou la raccourcir ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

La représentation des communes au sein de l'Assemblée des délégué-e-s fait l'objet de deux variantes dans les statuts. Quelle variante privilégiez-vous ?

Variante a

Variante b

Une autre représentation au sein de l'Assemblée des délégué-e-s devrait-elle être envisagée, si oui, laquelle ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

La représentation des communes au sein du Comité telle que proposée dans les statuts vous convient-elle ? Faut-il insérer d'autres critères ? Si oui, lesquels ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avez-vous toutes autres remarques concernant les statuts et le règlement ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**CONSULTATION**

Souhaitez-vous adhérer à la région culturelle ? (à ce stade, votre réponse n’est pas liante, mais permet d’envisager la poursuite des réflexions. La commune ne se lie qu’en acceptant, par son législatif, le projet de statuts)

Oui, cette proposition d'association de communes est convaincante

Oui, mais uniquement si des modifications majeures sont prévues (coûts, prestations offertes) - à préciser plus bas

Non, ma commune ne souhaite pas rejoindre cette nouvelle association de communes

Si vous avez répondu "oui, mais uniquement si des modifications majeures sont prévues", quelles modifications ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

En cas d'intérêt à adhérer à cette association de communes, quel(s) volet(s) choisiriez-vous, en plus du financement global de la culture (Fr. 5.-/hab.) ?

Soutien à la promotion (Fr. 30.-/hab. max)

Soutien renforcé à la promotion (Fr. 25.-/hab. max)

Soutien aux infrastructures (Fr. 10.-/hab. max)

Aucun financement supplémentaire

Si votre commune n’a pas d’intérêt à adhérer à cette association de communes, merci de bien vouloir nous indiquer les raisons qui motivent votre choix :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avez-vous d'autres remarques ?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**DIVERS**

Finalement, avez-vous des propositions de noms qui pourraient être donnés à cette nouvelle association de communes ? (si possible avec une formulation tenant compte de la diversité des communes, voire districts impliqué-e-s)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.